

L'intendance de l'eau : la preuve par l'exemple

Dans ce quatrième article nous offrons une perspective concrète de la mise en œuvre des principes de l'intendance de l'eau au travers de trois projets en France. Tous portent sur des contextes et des enjeux différents autour de la ressource. Ils ont pourtant en commun une même vision et des modes opératoires identiques. Ils montrent qu'une gestion efficace d'un risque lié à l'eau passe nécessairement par une action concertée entre des acteurs aux objectifs individuels différents.

À la vue du succès de ces actions, on ne peut que s'impatienter de voir essaimer l'intendance de l'eau sur l'ensemble de notre territoire. La méthode est là, profitons en !

Afin d'illustrer au mieux la

démarche de l'intendance de l'eau, nous avons choisi trois exemples.

Le premier concerne Coca-Cola qui, par suite d'une expérience en Inde assez traumatisante pour les populations concernées et néfaste pour son image, a décidé de se fixer l'objectif mondial de restituer à l'environnement l'équivalent de 100 % de l'eau qu'elle utilise. Ils cherchent à couvrir un risque de réputation.

Le deuxième est la société BASF dont la démarche s'inscrit dans un projet né de l'inquiétude du Syndicat des eaux de voir baisser la qualité des eaux captées dans la vallée du Gave de Pau. BASF cherche à couvrir un risque de régulation et de réputation, le Syndicat des eaux un risque de qualité.

Le troisième est particulièrement intéressant puisque c'est la démarche d'intendance de

l'eau la plus aboutie en France. Il s'agit de la protection des captages des eaux minérales naturelles de Contrex, Vittel et Hépar pour couvrir un risque de quantité et de qualité. Grâce à leurs efforts, ils ont atteint l'étape de la gouvernance : un changement de pratiques dans la gestion de l'environnement naturel a donné naissance à de nouvelles normes acceptées par tous.

La réputation comme moteur d'une implication de long-terme pour la protection des ressources en eau

En Inde, à la fin du siècle dernier, Coca Cola est accusée de prélever des quantités d'eau beaucoup trop importantes dans les nappes phréatiques situées sous ses usines d'embouteillage, privant d'eau les populations pauvres alentour. Cette crise est très gênante

pour la firme qui utilise plus de 300 millions de m³ d'eau par an au niveau mondial (il faut en moyenne 2,5 litres d'eau pour produire un litre de soda). Le risque pour Coca-Cola est donc avant tout un risque de réputation (cette crise indienne est devenue un cas d'école et est encore largement exploitée par de nombreuses associations notamment altermondialistes), mais aussi de disponibilité de l'eau en quantité et en qualité (baisse et pollution ou salinisation des nappes). Elle ne peut pas non plus exclure un risque de régulation. Pour preuve, entre 1977 et 1993, la firme n'était plus présente en Inde car elle avait refusé d'appliquer une législation la contraignant à partager son capital avec des actionnaires locaux.

Pour prévenir ce genre de crise, Coca-Cola a entrepris une grande réflexion et s'est

**J'ECONOMISE
10 % D'ENERGIE.
50 % DE PLUS
ATTENDENT DANS
VOTRE INSTALLATION.**



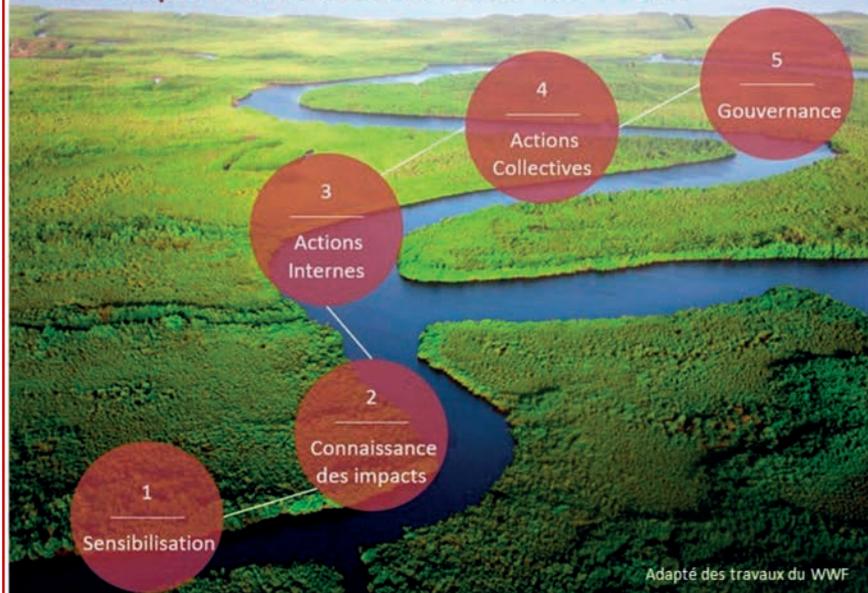
Si vous voulez économiser de manière systématique, nous pouvons vous aider de manière systématique.

Pour en savoir plus sur notre dispositif d'aide à l'optimisation énergétique FluidFuture® rendez vous sur : www.ksb.com/fluidfuture-fr

> Notre technologie. Votre succès.
Pompes • Robinetterie • Service



Les étapes de l'intendance de l'eau



BIGLO accompagne les entreprises dans toutes les étapes de l'intendance de l'eau et plus particulièrement pour :

- L'évaluation (financière) des risques liés à l'eau;
- La mise en place de solutions internes et externes pour atténuer ces risques;
- La valorisation de cette démarche et de ses impacts auprès des parties prenantes (institutions financières, organismes de notation, investisseurs, assureurs et grand public).



fixé en 2007 l'objectif mondial de rendre à la nature et aux populations l'équivalent en volume de l'eau qu'elle utilise dans ses boissons. L'objectif est à la mesure des risques, puisqu'il implique près de 900 usines dans le monde et plus de 250 partenariats dans 71 pays.

Comme de nombreux industriels, la firme américaine a commencé par réduire sa consommation d'eau et est parvenue en 11 ans à faire une économie totale de 27 %.

Pour son action extérieure, depuis 2014 Coca-Cola mène en France, dans le parc naturel de Camargue, un projet de restauration naturelle des étangs et marais salins aux côtés de WWF. L'objectif est de protéger la faune et la flore dans le respect de l'économie locale. Pour cela, des travaux hydrauliques importants ont été menés pour restaurer des circulations d'eau. Celles-ci avaient été modifiées dès le XVIII^{ème} siècle pour drainer des terres à des fins agricoles et pour transformer des étangs en marais salants. Ces nouveaux aménagements permettent de maintenir le niveau des eaux dans la zone humide, de protéger des sites de nidification,

la migration de poissons et le retour d'espèces sensibles à la salinité. Devant le succès de cette première phase de trois ans, Coca-Cola a décidé en 2017 de renouveler les investissements et les partenariats avec WWF, le parc Naturel Régional de Camargue, la Tour du Valat, la Société Nationale de Protection de la Nature et le Conservatoire du littoral.

L'accord entre acteurs locaux sur des risques partagés

Dans la vallée du Gave de Pau, en Pyrénées-Atlantiques, se côtoient maïsiculteurs et maraîchers, gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Le Syndicat des eaux a fait savoir son inquiétude face au risque grandissant de pollution de l'eau potable de la commune d'Artix (3.500 habitants). Cette interrogation a permis, en 2009, de mobiliser autour de cet enjeu l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, le Syndicat des eaux, l'interprofession légumes Unilet, la coopérative Euralis et les experts de BASF et de l'organisme de recherche Arvalis - Institut du Végétal. La première étape de l'inten-

dance de l'eau, la « sensibilisation », a donc été de rassembler ces acteurs pour définir le périmètre du problème afin de préserver les captages d'eau potable. Comme partout les acteurs agissent avec des motivations différentes. Qualité et rendement de production pour les agriculteurs, approvisionnement et sécurité de l'eau pour le Syndicat des eaux, garantie prix et santé pour les citoyens. Pour BASF il s'agit de se prémunir contre des risques évidents de régulation et de réputation.

Il a fallu définir et trouver un consensus sur une définition de l'état initial de la qualité de l'eau et l'aire d'alimentation (1.162 hectares). Ces deux données sont cruciales car elles définissent le niveau du risque et le périmètre de l'intervention. La cartographie a été payée par l'Agence de l'eau et BASF (25.000 euros). Ensuite, seulement en 2012, une enquête a permis de comprendre l'origine de la pollution et les aspects sociétaux, agronomiques, hydromorphologiques, etc. Des points d'améliorations ont été identifiés et ont donné naissance à des plans d'actions agricoles : la gestion des zones d'effluents,

une meilleure couverture des puits d'irrigation, l'implantation de zones tampons pour freiner les transferts de pesticides et ainsi permettre leur dégradation, la modification de parcours des pulvérisateurs, etc.

Dans ce projet, BASF est intervenue surtout à propos de son herbicide le bentazone. Ses experts ont apporté leurs connaissances sur la molécule, son mode d'application optimal, sa vitesse de dégradation...

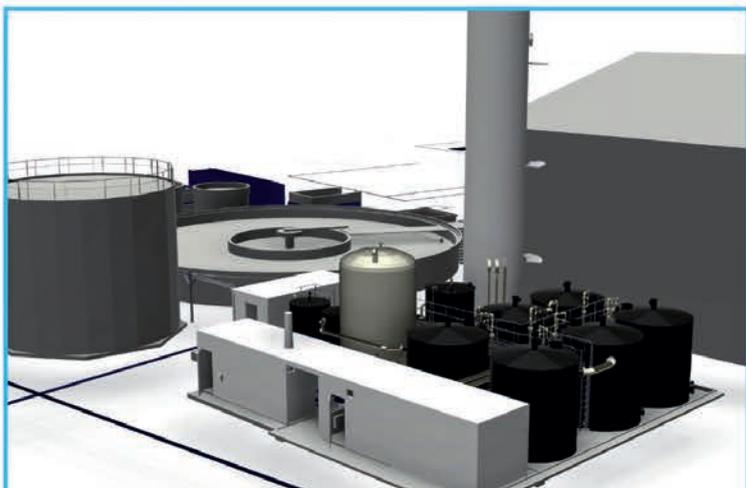
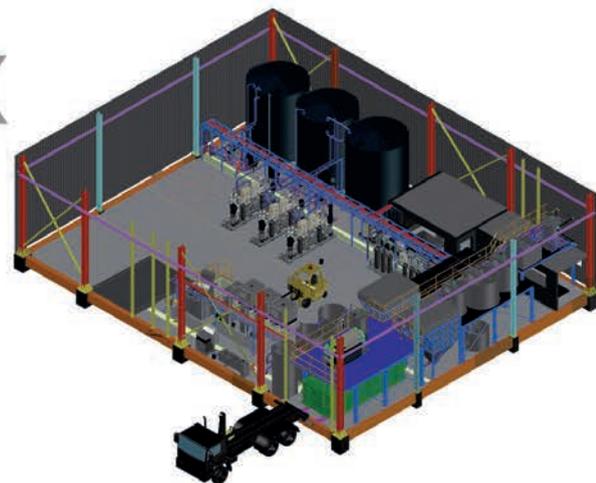
De son côté, la coopérative Euralis a financé l'accompagnement au changement des pratiques des agriculteurs. Chaque partie prenante a apporté sa pierre à l'édifice et chacune y a trouvé son intérêt puisque les analyses faites en 2013 et 2014 (plus d'une centaine de pesticides sont suivis annuellement dans les captages de la ville) ont montré que les normes réglementaires n'avaient pas été dépassées. Le Syndicat des eaux n'a donc pas eu à interdire le bentazone tout en offrant au citoyen une eau qui respecte les normes en vigueur.

L'intendance de l'eau comme nouveau modèle de gouvernance de l'environnement

Une eau minérale naturelle

HYTEC INDUSTRIE GROUPE AQUAPROX

Ingénierie clés en main d'installations
de production d'eau de process, de
traitement et de recyclage d'eaux
usées industrielles



**DES SOLUTIONS ADAPTÉES
A VOS BESOINS**

www.hytec-industrie.com
info@hytec-industrie.com



doit avoir une origine souterraine ou géologique et une composition chimique stable. Elle ne doit subir aucun traitement. Quand on sait que 33 % des eaux souterraines sont en mauvais état chimique en France (en 2013, les nitrates sont responsables du déclassement de 17 % des masses d'eau et les pesticides pour 15,8 %) on comprend tout de suite que les minéraliers ne peuvent pas se permettre de regarder le temps passer. Au cours des années 1980, le territoire autour des sources Vittel, Contrex et Hepar est de plus en plus cultivé de manière intensive avec force produits phytosanitaires. À cela s'ajoute le golf, l'hippodrome, les espaces verts, les voies de chemin de fer et les jardins privés qui utilisent tous beaucoup de produits chimiques. À la fin des années 1980, Nestlé Waters lance un programme de recherche avec l'INRA impliquant des historiens, des sociologues, des économistes des agronomes et des zootechniciens.

L'objectif du programme est de protéger la ressource au travers d'une politique « zéro produits phytosanitaires » tout en conservant le niveau de revenus des acteurs locaux et ce sans jamais rien imposer. En 1992, Nestlé crée la filiale Agrivair afin de mettre en pratique les recomman-

datations des chercheurs pour lever les freins aux changements en proposant, convaincant, conseiller, offrant des solutions alternatives aux parties prenantes. La préservation de l'impluvium (bassin d'alimentation des sources) représente 10.000 hectares et 17 communes. Agrivair a mis en œuvre des mesures financières et logistiques: maintien du revenu agricole, plantation de 40 km de haies et de 12.000 arbres, rachat d'un tiers des terres pour favoriser le désendettement; terres qui sont gratuitement mises à la disposition des agriculteurs en échange du respect du cahier des charges. En parallèle, les collectivités locales, les particuliers, la SNCF et autres exploitants d'espaces verts ont adopté le cahier des charges Agrivair convaincus par les bénéfices que la collectivité allait en tirer.

Plus qu'une démarche, le modèle d'intendance de l'eau développé par Nestlé Waters a pris une forme juridique qui permet de réunir les conditions d'une collaboration entre des acteurs divers, en vue de la protection durable des ressources en eau et du maintien des territoires et de l'agriculture, sans nuire à leur rentabilité. Depuis 25 ans, ce programme d'intendance de l'eau montre que l'action collective peut servir de

modèle de gouvernance permettant d'allier protection des ressources, développement économique et gestion d'un bien commun.

On le voit, les raisons de l'implication des acteurs dans des projets d'intendance de l'eau sont toutes différentes. Ils s'engagent pour des motifs qui leur sont propres, mais autour d'une même ressource. Ces trois exemples illustrent aussi les différentes échelles des projets d'intendance de l'eau. Mais tous partagent les mêmes étapes conduisant à la réussite des interventions et surtout à leur pérennisation.

Reste l'étonnement! Face au succès de l'intendance de l'eau sur tous les continents et des projets décrits ci-dessus, pourquoi existe-t-il si peu d'exemple en France? Nous avons déjà évoqué quelques raisons (dans l'article paru dans EIN n° 408): les entreprises ont encore trop tendance à confier leurs engagements pour l'environnement à des associations, à laisser cette tâche à l'État et parfois à ne pas savoir ou vouloir communiquer sur leurs actions. Il est vrai qu'il est toujours possible de critiquer un projet. Sur nos trois exemples, vous aurez rapidement trouvé quelques failles.

On reproche souvent à Nestlé Waters de ne pas assez parler des quantités d'eau

prélevées dans la nappe des grès Vosgiens. En effet, ils sont responsables de 28 % des prélèvements dans une nappe qui souffre d'un déficit de recharge de 1,1 à 1,5 million de m³/an. Un arbitrage est donc nécessaire dans le bassin-versant pour déterminer qui devra baisser sa consommation ou payer plus cher.

Les partenaires se permettent eux aussi des critiques. WWF a par exemple critiqué l'approche globale de « neutralité eau » de Coca-Cola pour la faire évoluer vers une gestion locale de leur empreinte eau. En effet, l'eau ne se déplace et ne se disperse pas aussi facilement que le CO₂.

Pourtant, ces projets sont autant de signes d'encouragement et montrent leurs bénéfices pour tous les acteurs. Avec une pédagogie et une méthodologie déjà largement éprouvées, ce travail à de beaux jours devant lui en France. D'autant que l'architecture institutionnelle existe déjà et pourrait accélérer ces démarches. Comme le démontre l'exemple de Nestlé Waters, l'intendance de l'eau offre des retombées certaines pour la sauvegarde de la ressource et de l'environnement et l'assurance d'une pérennité de croissance pour les entreprises. ■

Loïc de La Tullaye, BIGLO

Apporter une méthodologie pour accompagner les entreprises dans la gestion efficace des risques liés à l'eau.



BIGLO – 58 rue de Douai 75009 PARIS +33 981 96 40 07 – loic.delatullaye@biglo.fr